



F. 307

ASSOCIATION GENERALE DES ETUDIANTS DE NANTERRE
UNION NATIONALE DES ETUDIANTS DE FRANCE
AGEN - UNEF

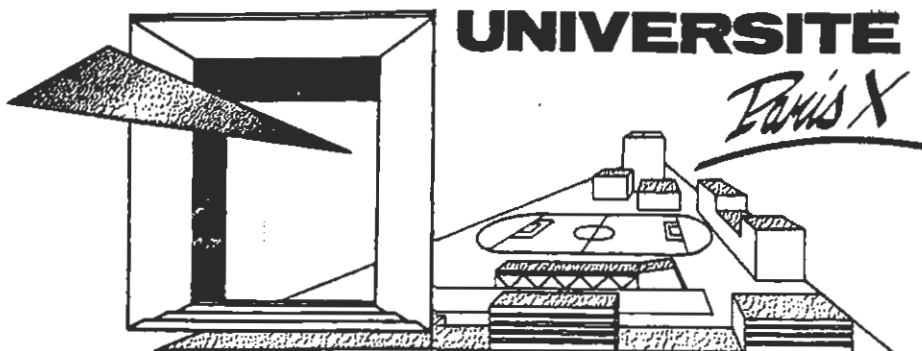
F. 307

200, AVENUE DE LA REPUBLIQUE
92001 NANTERRE CEDEX 40 - 97 - 76 - 72

1991 - 1992

GUIDE DE L'ETUDIANT DE NANTERRE

EDITE PAR L'AGEN-UNEF
ASSOCIATION GENERALE DES ETUDIANTS DE NANTERRE
UNION NATIONALE DES ETUDIANTS DE FRANCE.



EDITORIAL

Bonjour,

Tu as décidé de t'inscrire à l'Université, permets-moi tout d'abord de t'en féliciter. Et puis tu as choisi ou tu t'es retrouvé(e) à Paris X-Nanterre, Université vivante avec un campus agréable.

Cependant avec ses 26 000 étudiant(e)s sur le site même, alors que celui-ci était prévu pour 16 000 personnes, la situation des étudiant(e)s, des personnels administratifs et techniques et des enseignants n'est pas toujours évidente. Tous, à un moment ou à un autre, se heurtent aux mêmes problèmes : le manque de moyens, qui entrave le bon fonctionnement de notre Université.

Les manifestations lycéennes de l'automne dernier, auxquelles nous avons participé en tant qu'étudiant(e)s, montraient bien que l'asphyxie budgétaire touche également les lycées. Les acquis obtenus ont mis en évidence l'efficacité de luttes rassemblées pour gagner des améliorations.

De plus, cette année encore, avec le système R.A.V.E.L., pour les inscriptions en Ile-de-France, et l'aggravation de la sectorisation, des centaines de bacheliers vont avoir des difficultés à s'inscrire "*dans l'Université et la filière de leur choix*" (Loi Savary 1984, art. 14). Pourtant, bénéficier d'une formation universitaire et obtenir un **diplôme reconnu nationalement** est un atout dans sa vie personnelle, comme dans sa vie active.

L'A.G.E.N.-U.N.E.F. (Association Générale des Etudiants de Nanterre affiliée à l'Union Nationale des Etudiants de France) est là pour t'aider à faire respecter tes droits, à défendre tes intérêts et ceci dès les inscriptions. L'année dernière, nous avons été très présents et actifs en juillet et en septembre, plus de 500 dossiers ont été gagnés en région parisienne.

Le guide que tu as entre les mains a été réalisé par des étudiant(e)s; il te donnera une série de renseignements sur les formations et la vie à Paris X-Nanterre. Car la vie estudiantine est très différente de ce que tu as pu connaître au lycée, notamment sur le plan des connaissances et de l'autonomie laissée à l'étudiant(e). D'autre part, avoir une carte d'étudiant, c'est être électeur, puisque l'Université est gérée par une série de conseils, dans lesquels siègent des élus étudiants. Ceux-ci participent à la gestion de notre fac, votent ou refusent le budget, les nouvelles formations proposées, ... Certes, leurs voix ne sont pas déterminantes, mais elles comptent tout de même.

De plus, Paris X-Nanterre est aujourd'hui au centre d'enjeux multiples sur lesquels nous souhaitons vous informer et travailler. Tout d'abord, il y a la **contractualisation** qui est un nouveau mode de financement de l'Université, qui implique une réforme de tous les diplômes universitaires (hormis ceux de 3^e cycle).

Puis l'extension de La Défense qui devrait englober notre Université, cela risque de se traduire par de profondes modifications au niveau urbanistique et, si les étudiant(e)s laissent faire, par des contenus de cours, non plus définis un tant soit peu

par des impératifs pédagogiques, mais par l'intérêt immédiat des entreprises du secteur.

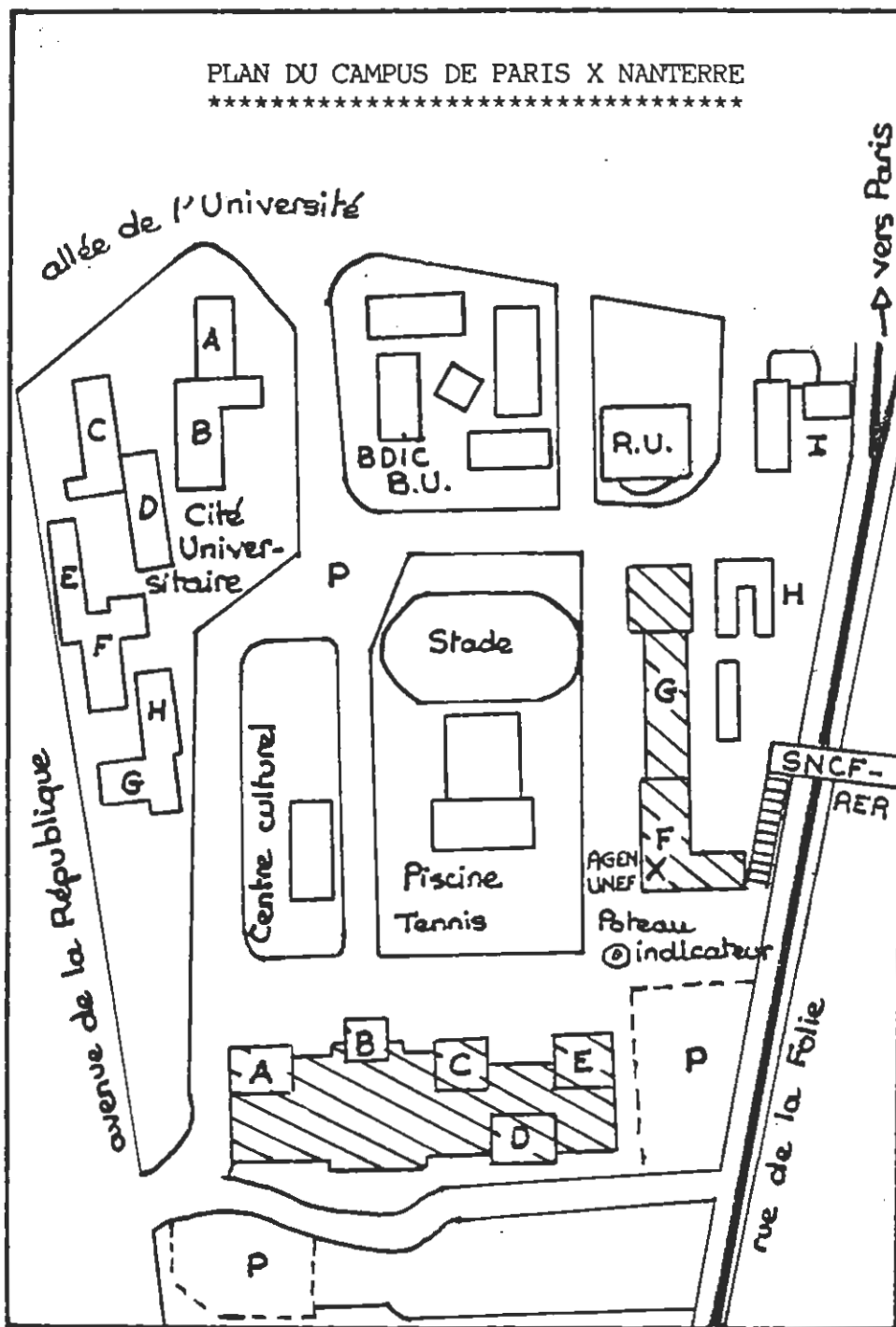
Et enfin, le pôle universitaire privé proposé par C. Pasqua et le Conseil Général des Hauts de Seine, avec des droits d'inscription de 25 à 30 000 francs (sic), c'est une bonne illustration des facs privées que les étudiants et les lycéens ont massivement rejeté en 1986.

Sur tous ces sujets et sur bien d'autres encore, nous sommes prêts à agir avec tous les étudiant(e)s intéressé(e)s, sans autre a priori que celui de la défense de nos intérêts, dans le respect des formes d'action décidées en commun. Tu peux donc nous contacter en F.307 (bâtiment F, 3^e étage, salle 307) ou téléphoner au 40-97-76-72.

Isabelle BUCHER,
étudiante en licence d'Histoire,
Présidente de l'AGEN-UNEF.

**SOMMAIRE DU
GUIDE LOCAL DE L'AGEN-UNEF
1991 - 1992**

EDITORIAL	1
PLAN DE L'UNIVERSITE	4
FAC PRIVEE	5
LES ELUS	7
LES BIBLIOTHEQUES	10
LA CITE-U	11
SOLIDARITE INTERNATIONALE	12
PRESENTATION DES UFR	
- ANGLO-AMERICAIN	13
- GEROSLAPHA - HISTOIRE DE L'ART	14
- LETTRES, LANGAGE ET PHILOSOPHIE (LLPHI)	17
- SCIENCES ECONOMIQUES	19
- SCIENCES JURIDIQUES	21
- S.H.C	23
- S.S.A (A.E.S., ETHNOLOGIE, GEOGRAPHIE, HISTOIRE, SOCIOLOGIE)	25
COOPAGEN	27
PAGE PRATIQUE	28
ADRESSES UTILES	30
GLOSSAIRE	33



bât. hachurés = bât. de cours
 bât. A: lettres
 bât. B: administration centrale, cafétéria
 bât. C: psychologie, sciences de l'éducation, sociologie
 bât. D: histoire, géographie, A.E.S. librairie
 bât. E: anglo-américain

bât. F: droit, langues, cafétéria, F-307 local de l'AGEN-UNEF
 bât. G: économie, librairie, cafétéria

R.U. = Restaurant Universitaire
 B.U. = Bibliothèque Universitaire
 B.D.I.C. = Bibliothèque de Documentation et d'Iconographie Contemporaines

LE POLE UNIVERSITAIRE PRIVE

En complément du projet d'extension de La Défense vers Nanterre, le Conseil Général des Hauts-de-Seine, dont C. Pasqua est le Président, a décidé la construction d'un pôle universitaire d'ordre international, en liaison étroite avec les entreprises.

1 - CARACTERISTIQUES DE CE POLE

Conçu pour **5000 étudiant(e)s - seulement -**, ce pôle n'accueillera qu'un nombre limité de **matières enseignées: sciences et technologies, sciences commerciales et gestion**. Pour y suivre une formation, il en coûtera, aux étudiant(e)s, **25 000 à 30 000 francs/an**, alors que le prix de réalisation de l'ensemble est lui aussi exorbitant : **700 à 850 millions de francs, soit 70 milliards de francs d'amortissement/an**. Le tout sera réalisé pour la rentrée universitaire 1993.

2 - REPERCUSSIONS POUR LE CAMPUS DE NANTERRE

- Ce projet prévoit que **différents Etablissements d'Enseignement Supérieur** puissent adhérer à ce pôle. Ceci entraîne que certaines UFR aient la tentation de s'y intégrer et dans le cas contraire, **les matières enseignées à Paris-X en concurrence avec ce pôle (particulièrement les UFR d'économie et de droit) risquent d'être dévalorisées.**

- Quels que soient les choix faits, cela demande de l'Université, entre autres, **une adaptation précipitée (manque de préparation).**

3 - LIMITES INTERNES DU PROJET

- Malgré les sommes importantes en jeu, ce pôle a été créé sous la forme d'une **association Loi 1901.**

- Tout en permettant aux Etablissements d'Enseignement Supérieur de prendre part à sa gestion, ce pôle privé **dépend d'une manière assez importante des entreprises participantes; le risque de désengagement dans le futur est grand.**

4 - CONTRADICTIONS DU PROJET DANS SON ASPECT EXTERNE

- Seul le bureau du Conseil Général dispose des documents de travail concernant la construction et la mise en place de ce pôle universitaire privé, cela pose inévitablement des **problèmes de transparence; de plus si le Conseil Général est prêt à investir 70 millions de francs dans ce pôle, pourquoi ne pas le faire sur Paris-X?**

- Le Conseil Général des Hauts-de-Seine a la volonté d'**adapter l'enseignement au marché de l'emploi** ce qui entraîne :

- une restriction des choix de filières pour l'étudiant(e);
- un désaccord avec la volonté affichée de combattre l'échec scolaire (que faire en cas d'engorgement d'un créneau anciennement porteur?).

En effet, l'enseignement proposé sera axé de manière à **concurrencer les établissements de type HEC;** cependant, la fonction d'un établissement universitaire n'est-elle pas aussi de **former des chercheurs?** En tous cas, alors que les entreprises recherchent des étudiant(e)s compétent(e)s et disposant d'une "bonne" culture générale, plusieurs traits caractéristiques font craindre que, jus-

tement, se doter d'une culture générale appréciable y sera très difficile voire impossible; quelques points permettent d'étayer cette affirmation :

- système d'étude de 1 à 3 ans,
- niveau auquel l'étudiant(e) débute ses recherches n'est pas précisé,
- entreprises ayant un poids important dans la définition du contenu des cours,
- floue artistique autour de la nature des relations avec les établissements adhérents.

En résumé, le but de ce pôle est avant tout la rentabilisation rapide des investissements engagés, et envisage l'Enseignement Supérieur sous un jour privatiste; cela revient tout bonnement à nier les acquis du "mouvement Devaquet" de 1986.

Ce projet s'appuie sur les carences du système public et pose à la fois un problème budgétaire et politique. Aujourd'hui de quelle Université avons nous besoin? Avec le plan Université 2000, le gouvernement va verser 16 milliards sur 5 ans, les régions donneront le reste pour arriver à une somme située entre 24 et 32 milliards de francs. L'adage - qui paie, décide- risque fort de se vérifier si rien n'est fait. Laissera-t-on 22 présidents de Région, partageant les idées de Devaquet, décider de l'avenir de l'Enseignement Supérieur à notre place?

Il faut dès aujourd'hui doter notre Université de moyens pour une maîtrise démocratique et transparente des fonds des collectivités locales et des entreprises, et, de faire pression sur le gouvernement pour qu'il ne continue pas à organiser cette politique de dérèglementation.



Vient de sortir

Le rapport annuel de la CGT sur la situation économique et sociale de la France.

Fruit d'une élaboration commune entre chercheurs et militants, cet ouvrage apporte un point de vue original sur la conjoncture et les mouvements de fond de l'économie française.

C'est aussi une source précieuse de références et d'explications, particulièrement utiles à ceux qui souhaitent dépasser les visions conventionnelles dominantes.

Nom ou raison sociale: _____

Adresse postale: _____

Je désire recevoir _____ exemplaire(s) du rapport annuel de la CGT sur la situation économique et sociale de la France (année 1990) à 100 F l'unité (+ frais de port évalués à 15 F).
(Moyen de paiement à libeller à l'ordre de l'ISERES - 263, rue de Paris 93516 Montreuil Cedex - France.)

LE ROLE DES ELUS

PRESENTATION DES CONSEILS UNIVERSITAIRES

Notre Université est régie par des instances démocratiques composées d'élus étudiants, enseignants et ATOSS (personnels administratifs).

• LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

C'est le Conseil le plus important; en effet toutes les décisions primordiales sont votées en son sein. Parmi les questions abordées : le budget pour lequel les élus de l'AGEN-UNEF ont souligné que les moyens accordés ne permettront pas d'accueillir dans des conditions décentes les étudiant(e)s.

• LE CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE (CEVU)

Ce Conseil bien que consultatif est très important puisque par exemple, tous les remaniements de maquettes de cursus sont élaborés par cette instance, c'est lui qui en quelque sorte définit l'orientation pédagogique de l'Université. D'autre part, le CEVU est garant des libertés à l'Université et impulse les manifestations culturelles sur le campus.

• LE CONSEIL SCIENTIFIQUE (CS)

Même si ce dernier n'intéresse pas directement les étudiant(e)s en premier cycle (DEUG), en donnant les directions de recherche, il influe de fait sur l'ensemble des formations.

• LES CONSEILS D'UFR

Chaque Unité de Formation et de Recherche (UFR) est régie par un Conseil. Ce dernier agit sur l'ensemble de la vie d'une filière, par la fixation des capacités d'accueil, la répartition des moyens, la fixation des modalités d'examens,...

ELUS, ELECTIONS UNIVERSITAIRES: UN BILAN POUR L'AVENIR

Dans chacune de ces instances, le poids réel des étudiants se ramène trop souvent à la portion congrue.

Plusieurs raisons y concourent simultanément :

1 - la représentation étudiante au sein de ces conseils -et dans les décisions qui s'y prennent- est proportionnellement inverse au nombre que nous sommes;

2 - la participation étudiante aux élections frise les records absolus d'indifférence : entre 5 et 15% de votants!

[Là aussi, les causes sont nombreuses - trop longues à développer dans le cadre de cet article. En première analyse, notons que les étudiants ne se reconnaissent pas naturellement dans le champ d'activités et la manière de les mener offerts par les syndicats étudiants.]

3 - enfin, les étudiants perçoivent ces instances comme dépourvues d'initiatives propres, décisives, qui permettraient de modifier sensiblement le cours de leurs études, voire de leur vie étudiante.

D'autres causes pourraient compléter cette liste.

De surcroît, l'expérience - ou ce que l'on croit qu'elle est - renforce le constat suivant : un bon gros mouvement -style 86- fait beaucoup plus, beaucoup plus vite et beaucoup mieux que tous les conseils et élections universitaires de France et de Navarre.

Cependant, les choses étant ce qu'elles sont, les mobilisations ne se décrètent pas - encore moins chaque automne ou chaque printemps.

En revanche, à l'Université, la vie suit son cours - tout uniment.

C'est dans ces époques de répit -on ne peut vivre incessamment de luttes et d'assemblées générales- que le Conseil Universitaire et l'élu étudiant reprennent toute leur importance.

A travers un rapide bilan d'activités de nos élus et des autres aussi, voyons donc concrètement comment : dans la vie sociale, les succès comme les échecs ont plus de symboles que de véritables propriétaires.

La politique universitaire du Gouvernement, malgré quelques réajustements, demeure largement en deçà des impératifs actuels : tant de la jeunesse que de l'économie, du social ou de la culture.

Faite d'une perspective vraiment globale, les intérêts du moment -et de ceux qui les promulguent- dominant. Le résultat prend des allures dramatiques, une logique triomphe : celle de l'argent.

- Les renoncements budgétaires du Gouvernement accroissent le malaise endémique des Universités : manque de places, d'enseignants et de personnels d'accueil.

- Ces renoncements font supporter les charges financières des études aux familles, voire aux étudiants : droits d'inscriptions supplémentaires, salariat galopant en raison d'aides insuffisantes.

A Nanterre, les élus étudiants ont réussi depuis 2 ans à bloquer le prix des droits supplémentaires à 118 francs et à les faire suivre de la mention : **droit facultatif** - en effet, ces droits supplémentaires ne sont pas obligatoires.

- Devant le manque de salles de cours, la direction de l'Université fut un moment tenté de récupérer l'espace occupé par les bibliothèques de département ou d'UFR.

Les bibliothèques sont un élément indispensable dans la qualité de nos études. Elles permettent une meilleure intégration des étudiants à la vie universitaire - sorte de poumon.

L'intervention répétée des élus, de l'AGEN-UNEF particulièrement, a fait reculer les projets de disparition des bibliothèques d'UFR - par ailleurs nous avons obtenu des postes de bibliothécaires supplémentaires (en Langues), ainsi qu'une rallonge budgétaire (en Histoire).

- D'autres types d'interventions peuvent avoir lieu, collectives ou individuelles, lors des inscriptions, des examens,...

L'essentiel est de ne pas rester coi devant les problèmes auxquels nous sommes confrontés. Bien souvent, nous ne sommes pas seuls à connaître telles difficultés. Encore faut-il s'exprimer haut et fort!

Les élus étudiants peuvent être cette caisse de résonance.

A l'AGEN-UNEF, nous privilégions l'intervention et le règlement collectifs des problèmes - sans négliger les cas particuliers éventuels.

Les élus étudiants sont au service de la collectivité - dans la mesure où il n'y a pas incompatibilité entre notre mandat et les revendications exprimées, ce qui ne s'est pas encore produit.

A l'instar de la liberté de la presse, le pouvoir des élus étudiants ne s'use que quand on ne s'en sert pas.

D'où l'importance des Instances Universitaires, des élus qui y siègent pour 2 ans, des élections universitaires - et donc des listes qui s'y présentent.

Celles que l'AGEN-UNEF soutient, ne sont pas réservées au petit nombre de syndiqués que nous sommes. Elles sont ouvertes à tous ceux qui aspirent à une université démocratique, qui rompe avec des traditions élitistes ancrées, donnant accès à une formation qualifiante pour le plus grand nombre. Une Université comprise comme creuset d'une réelle citoyenneté - sociale et culturelle - préfaçant un siècle nouveau que nous voulons émancipateur.

Alors, les élections, les élus n'apparaissent plus que comme un volet complémentaire de notre action quotidienne - l'épée qui arme le bras de l'escrimeur.

Pour tout contact, les élus tiennent des permanences au local F.307
(Tel : 40-97-76-72).

Tes élus au C.A.
Marc ROSSETTI
Laurent ORTALDA

Tes élus au C.E.V.U.
Isabelle BUCHER
Manuel TOME

Ton élu au C.S.
Laurent SADOCK

BESOIN DE NOUS DEFENDRE...



**BESOIN DE
NOUS UNIR!**

unef

52, rue E. Pailleron 75019 Paris
Tél. : 42 45 84 84

BIBLIOTHEQUES

S'il est bien un outil primordial dans le déroulement de nos études, c'est la bibliothèque. Sans ces livres mis à notre disposition, nous ne pouvons effectuer nos travaux correctement.

Dans ce domaine, nous pouvons dire que nous sommes plutôt bien servis à Nanterre. La grande bibliothèque universitaire (B.U.) est une des meilleures de la Région Parisienne : 248 000 ouvrages, 2 700 titres de périodiques, 3 200 thèses, le tout en accès libre à 70% et près de 60 000 ouvrages en salle de prêt à domicile. Il est possible d'emprunter 3 ouvrages pour une durée de 15 jours en présentant simplement votre carte d'étudiant.

De plus, de "petites bibliothèques d'UFR" sont réparties dans tous les bâtiments à proximité des salles de cours. Elles sont extrêmement importantes car facilement accessibles, fournies en ouvrages que vous ne trouverez pas forcément à la BU et dotées d'un personnel généralement qualifié pour vous renseigner et extrêmement sympathique.

Le gros problème des bibliothèques à l'heure actuelle est, comme pour le reste de l'Université, le manque de moyens financiers. De plus, les petites bibliothèques d'UFR manquent de personnel et ont été l'an dernier l'objet d'attaques de l'administration et de la présidence de l'Université qui voudraient bien voir ces livres déménager vers la grande BU (cela libérerait des salles de cours nous dit-on). Cette alternative, nous l'avons refusé et la refuserons catégoriquement. Le développement du service de documentation est un de nos principaux axes de bataille à l'AGEN-UNEF. Grâce à deux pétitions, nous avons notamment réussi à obtenir l'an dernier du personnel pour la réouverture de la bibliothèque de langues (cela risque d'être remis en question en cette rentrée) et 20 000 francs de crédits supplémentaires pour la bibliothèque d'histoire. Il reste encore de gros efforts à faire. Sachons être vigilants cette année encore.

LOCALISATION DES BIBLIOTHEQUES

• BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE (voir plan)

Horaires d'ouverture : 13h-19h le lundi,
10h-19h du mardi au vendredi,
9h-12h le samedi.

• BIBLIOTHEQUES D'UFR

• A.E.S.	E 108
• ARTS DU SPECTACLE	A 201
• DROIT	F 111
• ECONOMIE	G 111
• ETHNOLOGIE	C 102
• GEOGRAPHIE	D 410
• HISTOIRE	E 01
• LANGUES ET HISTOIRE DE L'ART	D 02 bis
• LANGUES ANCIENNES	A 407
• LITTERATURE FRANÇAISE ET LINGUISTIQUE	A 305
• PHILOSOPHIE	A 303
• SCIENCES DE L'EDUCATION ET PSYCHOLOGIE	C 406 et C 407
• SOCIOLOGIE	C 302

LA VIE EN CITE-U

Nanterre, ses 32 000 étudiants, ses 1 000 résidents... Robert Merle a même immortalisé l'époque de la construction de la cité-universitaire dans son roman "Derrière la vitre". L'histoire s'arrête là, 25 ans de bons et loyaux services. La résidence doit fermer ses portes.

En effet, Mr Chemetov, chargé de mission auprès du Rectorat de Versailles et de la mairie de Nanterre, dans le cadre de l'extension de La Défense, trouve la cité "vétuste".

Il faut dire qu'il n'a pas tort, 9 m² par personne, ce n'est pas si génial que ça ... Pourtant nous sommes des privilégiés : sur 4 demandes, 1 seule sera élue et pourra rentrer dans ce somptueux palace de 9 m² avec vue sur la prison.

Le constat reste juste, il faut bien agrandir les chambres, rénover la résidence du pavillon A-B au G-H.

Mais Mr Chemetov est loin de faire siennes ces propositions; sous le concept un peu flou de "quartier étudiant", il envisage peut-être de proposer des logements H.L.M., à 1 500 francs par mois avec APL. Si cette solution, aux termes pompeux, permet de faire miroiter aux étudiant(e)s de meilleures conditions de vie, elle ne prend pas suffisamment en compte le revenu des étudiants et la situation d'isolement dans laquelle se trouvent les étudiant(e)s des DOM-TOM ou de province.

D'autre part, cela signifierait la disparition d'infrastructures sociales comme la bibliothèque ou le restaurant universitaire. Parallèlement, nous serions dans l'impossibilité de négocier des facilités de paiement avec les assistantes sociales, lorsque le versement des bourses tarde à venir.

Bref, en cette année 91-92, notre cité est bien menacée; durant toute cette année il faudra se battre pour maintenir notre résidence et veiller à la bonne tenue des travaux de rénovation.



Nom _____
 Prénom _____
 Chambre _____
 Bâtiment _____
 Études _____
 Année _____
 boursier _____
 Délégué d'étage
 Responsable de club
 Commission Restau-U
 Collectif journal info
 candidat au C.R.

N° 00474

Association : _____ FRUF

Nom _____
 Prénom _____
 Chambre _____
 Bâtiment _____
 Études _____
 Année _____ boursier
 Intéressé par une responsabilité :
 Délégué d'étage (ou de bâtiment)
 Responsable de club, d'activités
 culturelles ou sportive
 candidat au C.R.

N° 00474



Fédération des Résidences
 Universitaires de France

D7 R.U.A. - 92160 ANTONY Tél. 46 61 33 04 p. 693
 43 50 72 87

30 F 30 F 30 1988 - 1989

N° 00474

TAMPON DE
 L'ASSOCIATION

LA SOLIDARITE INTERNATIONALE

Depuis ses origines, l'UNEF a placé la solidarité internationale et la lutte anti-impérialiste au centre de ses préoccupations. En effet, de la guerre d'Algérie à la guerre du Golfe en passant par la guerre du Vietnam, l'UNEF a toujours manifesté la volonté de voir ces conflits réglés par des solutions pacifiques et négociées.

En début d'année, la guerre du Golfe a éclaté. L'UNEF a tout de suite réagi par solidarité avec le peuple irakien bombardé jour et nuit : la guerre n'est pas une solution pour aucun des problèmes du Moyen Orient. L'UNEF a demandé un cessez-le-feu immédiat, le retrait de toutes les troupes et l'organisation rapide d'une conférence internationale.

L'UNEF se déclare solidaire des peuples d'Afrique du Sud, où malgré tout, l'apartheid reste en vigueur et où la ségrégation légale ne s'estompe qu'au profit d'une ségrégation sociale larvée,

du Nicaragua, où depuis la chute des sandinistes, les Universités manquent de moyens,
de Palestine, où les Universités sont fermées depuis trois ans, ...



POURQUOI
HESITER?

L'UFR D'ANGLO-AMERICAIN

Secrétariat : bâtiment E, 3^e étage
 Responsable : Mr LEVY
 Bibliothèque : bâtiment D, rez-de-chaussée (D2)
 Elu de l'AGEN-UNEF : Alain BONNET

Tous les enseignements relatifs à la langue ou à la culture anglo-saxonne sont regroupés en une UFR à part entière : l'UFR d'anglo-américain (bâtiment E, secrétariat au 3^e étage). Que tu sois intéressé(e) par la littérature, la linguistique, la civilisation, la traduction ou la didactique, que tu souhaites étudier plus particulièrement l'Angleterre, l'Irlande ou les États-Unis, tu as toutes les chances de trouver des cours à ta convenance ... si du moins, il reste encore de la place.

Pas plus que les autres UFR, celle d'Anglo-américain n'est pas épargnée par la crise actuelle. Le manque de moyens se traduit par un manque de locaux et d'enseignants, ce qui a pour conséquence de limiter l'accès aux U.E. les plus demandées. Comme il n'y a pas de cours en amphitheâtre (il semble en effet plus fructueux d'enseigner les langues en groupes restreints), chaque U.E. devrait normalement comporter les TD en nombre suffisant pour accueillir tou(te)s les étudiant(e)s; or, c'est loin d'être le cas. Par ailleurs, les cours magistraux eux-mêmes ne sont que rarement assurés plusieurs fois au cours de la semaine, afin de faciliter l'établissement des emplois du temps (en évitant, entre autres, les chevauchements), et de permettre, par exemple, aux étudiant(e)s salarié(e)s de s'inscrire facilement. Le manque de moyens est encore à l'origine de restrictions importantes quand à l'utilisation des laboratoires de langues. Enfin, les étudiant(e)s d'Anglo-américain ont toujours à s'inquiéter du fonctionnement de la petite bibliothèque de langues, située au bâtiment D, qu'il a été question de transférer à la grande BU c'est-à-dire à l'autre extrémité du campus et qui, au début de l'année, par manque de personnel, n'a fonctionné que de manière intermittente.

Tous ces problèmes constituent plus qu'une gêne, ils sont parfois un véritable obstacle à la réussite des études. L'association AGEN-UNEF de Langues-Histoire de l'Art est toujours présente pour aider les étudiant(e)s à lutter. Plusieurs étudiant(e)s d'Anglo-américain l'ont rejointe et elle dispose d'un élu au Conseil d'UFR. L'AGEN-UNEF peut ainsi riposter à toutes les attaques (à la rentrée 1990, une pétition largement signée a permis la réouverture de la bibliothèque de Langues) et de t'informer de toutes celles qui se préparent : l'allégement horaire du cursus sous prétexte d'économies, semestrialisation et modularisation des enseignements, mise en place des IUFM (Instituts Universitaires de Formation des Maîtres, pour ceux qui se destinent à l'enseignement),...

Il y a beaucoup à faire pour défendre notre droit à des études de qualité. Si tu rencontres des difficultés, n'hésite pas à nous contacter (au local de l'AGEN-UNEF en F. 307, ou à une table). Mieux encore : rejoins-nous!

Alain BONNET,
 Licence,
 Elu au Conseil d'UFR.

LA PRESENTATION DES U.F.R. (UNITES DE FORMATION ET DE RECHERCHES)

L'UFR DE GEROSLAPHA
ET
HISTOIRE DE L'ART

Tu as choisi de t'inscrire dans l'UFR de GEROSLAPHA et Histoire de l'Art. Nous te souhaitons la bienvenue.

GEROSLAPHA (Langues Germaniques, Romanes, Slaves et Appliquées)

Secrétariat : bâtiment F, 3^e étage,

Responsable : Mr SAVI

Bibliothèque : bâtiment F, 3^e étage (F 352)

bâtiment D, rez-de-chaussée (D2).

Elues de l'AGEN-UNEF : Petronille GODIN et Kai-Ly SHYU

HISTOIRE DE L'ART

Secrétariat : bâtiment D, 1^e étage.

Responsable : Mr SAVI

Bibliothèque : bâtiment E, rez-de-chaussée (E1).

Elues de l'AGEN-UNEF : Petronille GODIN et Kai-Ly SHYU

GEROSLAPHA

En Langues, tu peux suivre plusieurs formations :

- la filière classique LCE (Allemand, Espagnol, Portugais, Italien ou Russe);
- la filière LEA qui nécessite l'apprentissage de deux langues de même niveau (Anglais, Allemand, Arabe, Chinois, Espagnol, Grec Moderne, Italien, Portugais ou Russe) et une spécialisation en Droit et en Economie;
- les Bi-DEUG : Droit / Langues (Allemand, Espagnol, Italien ou Russe),
Economie / Langues (Allemand, Espagnol, Italien ou Russe),
- les Double-DEUG : LCE + Histoire de l'Art
LCE + Lettres
LEA + Economie
(se renseigner auprès des secrétariats pour les combinaisons possibles).

L'inscription à deux DEUG différents te demandera beaucoup de travail : tu n'auras pas moins de 40 heures de cours par semaine. Cette solution n'est pas envisageable pour les boursiers qui sont tenus d'assister à tous les cours. Le pire arrive en janvier et en mai, lorsqu'il faut faire face à deux séries de partiels en même temps. Donc si tu décides de suivre deux filières en parallèle, le contrôle final reste la solution la plus pratique (au moins pour l'une des deux).

Pour ces différentes filières, renseigne-toi auprès des secrétariats pour savoir si elles se poursuivent en second cycle.

En ce qui concerne les filières LEA et Bi-DEUG, il faut savoir que l'inscription à ces deux filières nécessite selon l'administration de Paris X-Nanterre, le succès à un test de langues qui a lieu quelques semaines avant le bac. Si tu reçois une réponse positive, non seulement tu peux mais tu es obligé de t'inscrire en première année de LEA ou Bi-DEUG. Dans le cas contraire, tu recevras une réponse te "*déconseillant*" cette filière.

Sur cette question, nous avons lancé, cette année, pour la première fois, une campagne contre les tests de langues. Grâce à celle-ci, des lycéen(ne)s qui avaient été recalé(e)s aux tests ont pu nous contacter. Nous allons essayer d'obtenir l'ouverture de TD supplémentaires à la rentrée.

Si tu es dans ce cas, viens nous voir le plus tôt possible au moment des inscriptions. Et si tu tiens vraiment à t'inscrire en LEA ou en Bi-DEUG, présente-toi avec ta collante du bac, et sache que, d'une part, cette pré-inscription est illégale et que, d'autre part, on n'a pas le droit de te refuser dans la filière que tu as choisie (Loi Savary, 1984 : "*Tout bachelier peut s'inscrire dans l'Université et la filière de son choix.*").

Maintenant, faisons le point sur les conditions d'études en langues. Nous pouvons constater que l'UFR de GEROSLAPHA, qui habituellement passe pour un secteur privilégié (TD peu surchargés, bonne qualité de l'enseignement, échange avec les pays européens et les Etats-Unis), a connu quelques problèmes cette année. Par exemple, la bibliothèque de Langues située dans le bâtiment D, a très mal fonctionné au début de l'année, faute de personnel. Ici, nous avons diffusé une pétition auprès des étudiant(e)s, pétition qui a obtenu 446 signatures et a permis le rétablissement des deux postes manquant et un aménagement matériel de la bibliothèque permettant de mettre plus de livres à la disposition des étudiant(e)s. Néanmoins, cette bibliothèque est très peu fournie pour certaines langues (en Chinois, par exemple, les étudiant(e)s ont accès à moins de dix livres!). De plus, de nombreux(es) étudiant(e)s n'ont pas pu bénéficier d'heures de labos : ceux existant sur Paris X-Nanterre étaient réservés en priorité absolue aux étudiant(e)s de l'UFR d'Anglo-Américain.

Il y a beaucoup à faire pour défendre notre droit à des études de qualités. Si tu rencontres des difficultés, n'hésite pas à nous contacter (au local de l'AGEN-UNEF en F. 307, ou à une table). Mieux encore : rejoins-nous!

Petronille GODIN,
Kai-Ly SHYU,
Elues au Conseil d'UFR.

HISTOIRE DE L'ART

L'Université de Paris X-Nanterre propose une formation qui va du DEUG jusqu'à la maîtrise. Il faut donc savoir que l'étudiant(e) qui désire continuer au-delà (en doctorat par exemple) devra, par la suite, s'inscrire à Paris I ou à Paris IV. Deux types de DEUG sont proposés :

- DEUG d'histoire de l'art et archéologie,
- Bi-DEUG Histoire de l'art - Langues.

Pour le DEUG simple, l'étudiant(e) choisit des UV entre 4 périodes chronologiques : Antique, Médiéval, Moderne, Contemporaine ainsi que des UV complémentaires dans les UFR de son choix. Le nombre d'heures de cours varie entre 13 et 15 par semaine en première année. Le contrôle continu est la meilleure solution, le peu d'heures d'enseignement laissant largement de temps pour le travail personnel.

En revanche, il faut savoir que nos conditions d'étude dans cet UFR ne sont pas facilitées. En effet, la diapotheque est insuffisamment fournie et souvent, les diapositives sont vieilles et en mauvais état. La bibliothèque d'UFR possède de nombreux ouvrages ... anciens et eux-aussi en mauvais état, le fond est peu renouvelé. Cependant, la bibliothèque universitaire dispose de documents de base nécessaires pour les étudiant(e)s en DEUG. Mais au-delà, il y a peu d'ouvrages plus précis pour des études plus poussées.

Le dernier point à rajouter est que toute une partie de l'histoire de l'art est passée sous silence : nous n'étudions pas les arts asiatiques, africains, américains, ainsi que l'antiquité orientale. Les étudiant(e)s intéressé(e)s par ces périodes devraient plutôt s'inscrire dans les facultés de Paris I ou Paris IV.

Petronille GODIN,
Kai-Ly SHYU,
Elues au Conseil d'UFR.
Céline MERIENNE,
Licence d'Histoire de l'Art.

LA PRESENTATION DES U.F.R. (UNITES DE FORMATION ET DE RECHERCHES)

L'UFR DE LETTRES, LANGAGE ET
PHILOSOPHIE (LLPHI)

Secrétariat : bâtiment A, A 313
art du spectacle : A 213
lettres modernes : A 210
lettres classiques, information et communication : A 311
sciences du langage : A 211
philosophie : A 320

Responsable : Mr SUARD

Bibliothèques : L.M. : bâtiment A (A305),
L.C. : bâtiment A (A407)

Elus de l'AGEN-UNEF : Mohamed EL ASSAL, Geraldine KORNBLUM

LE DEROULEMENT DE LA PREMIERE ANNEE

Le bloc fondamental est le même pour tout le monde. Il comporte 7 Unités d'Enseignement (UE) dont une langue vivante (au choix) et une UE de textes grecs et latins en traduction (là aussi plusieurs choix sont possibles).

Pour le bloc complémentaire, l'étudiant(e) peut choisir parmi 7 ou 8 blocs. Pédagogiquement, ce bloc est un approfondissement et une orientation de la formation initiale.

LES MODES DE CONTROLE : CONTROLE CONTINU
CONTROLE TERMINAL

Le contrôle continu basé sur l'assiduité permet, normalement, à l'étudiant(e) d'être évalué(e) tout au long de l'année par des exposés, des interventions orales et des interrogations. En général, il se résume à deux interrogations (partiels) et un éventuel oral (ou exposé). Le contrôle terminal est mieux adapté à la situation des étudiant(e)s salarié(e)s qui ne peuvent suivre régulièrement les cours, les seuls et uniques partiels de juin décideront de leur sort.

Première précision : le choix du mode de contrôle est du ressort de l'étudiant(e). Lorsque vous demandez le contrôle terminal et que l'on vous rétorque que vous n'y avez pas droit car vous n'êtes pas salarié(e), on vous ment.

Deuxième précision : s'il n'y a plus de place dans une UE en contrôle continu, vous avez la possibilité de conserver cette UE et de la passer en contrôle terminal. Dans ce cas, si un personnel administratif vous dit qu'il vous sera interdit de suivre le cours, même en auditeur libre, encore une fois, il vous ment, voire même il se moque de vous.

Troisième précision : les personnes que vous avez devant vous (les secrétaires et les personnels ATOSS en général) sont des hommes et des femmes comme vous et moi, leur position tampon est parfois difficile à gérer.

Cela dit, dans l'ensemble, le programme est très enrichissant, très large quant aux époques et aux oeuvres étudiées mais aussi quant aux diverses manières d'appréhender la littérature.

L'Université malgré sa végétation bien apprivoisée, sa rassurante stature intellectuelle, et ses objectifs rationnels bien ancrés dans le réel, développe de temps à autres des situations troublantes.

La perception du temps au sein du microcosme en est une. Ici, le temps se rétracte au point qu'un semestre ait la longueur d'un trimestre et qu'une année ne dure que six mois.

Les salles de cours aussi. J'ai souvent remarqué en début d'année, le caractère mobile des murs, leur tendance au rétrécissement. Ça m'inquiétait de voir mes voisins se rapprocher. J'ai mis quelques semaines à me rendre compte qu'il y avait en fait rien d'étrange et que le seul problème était que nous étions une cinquantaine dans une salle qui ne comportait qu'une trentaine de places.

Il se produit un autre phénomène intéressant, celui de l'"étudiant(e) invisible". Au début de l'année, on ne remarque rien, c'est très progressif mais, après quelques semaines, les étudiant(e)s invisibles prolifèrent. Certain(e)s disparaissent vite et à tout jamais; d'autres réapparaissent pour mieux redisparaître; d'autres encore disparaissent, réapparaissent, une dernière fois venus se "ramasser" aux examens. Ces étudiant(e)s ne sont invisibles que pour la politique sélective de l'Université. L'année prochaine, c'est le regard tendre d'une boîte privée ou de l'ANPE qui se posera sur eux. Le découragement, l'échec et la désertion sont les seuls fantômes de l'Université mais ils hantent avec une impudeur révoltante notre UFR.

L'association de Lettres de l'AGEN-UNEF se compose d'une trentaine d'adhérents. Nous avons eu, grâce à l'intervention de nos élus et de nos militants, gains de cause sur nombreuse de nos revendications.

Il y a beaucoup à faire pour défendre notre droit à des études de qualités. Si tu rencontres des difficultés, n'hésite pas à nous contacter (au local de l'AGEN-UNEF en F. 307, ou à une table). Mieux encore : rejoins-nous!

Mohamed EL ASSAL,
Geraldine KORNBLUM,
Elus de l'AGEN-UNEF,
Frederic PREVOST,
Responsable de l'Association,
UFR de Lettres.

*La Maison
des Droits de l'Homme*

**RECHERCHE - INFORMATION
DOCUMENTATION - ACTION**

LA MAISON DES DROITS DE L'HOMME - UNIVERSITÉ PARIS X NANTERRE
Bat F - 200, avenue de la République - 92001 NANTERRE Cedex - Tél. 40 97 76 58

L'UFR DE SCIENCES ECONOMIQUES

Secrétariat : bâtiment G,
 Responsable : Mr ZADJEWEBER
 Bibliothèque : bâtiment G, 1^e étage (G.111)

Tu as choisi de suivre la filière de Sciences Economiques. Bienvenue à la fac!

Après un semestre d'orientation (qui ne dure en fait que jusqu'à fin janvier), tu devras choisir définitivement entre 3 formations, qui te mèneront au DEUG correspondant :

- Sciences Economiques (filiale classique)
- Economie - Langues.

Tu dois avoir subi un test de langue durant ton année de terminale. Saches, cependant, que ce test est illégal. tu dois pouvoir t'inscrire dans cette formation même si tu as raté le test ou si tu ne l'as pas passé. Viens nous voir au local (bâtiment F, salle 307), nous t'aiderons à accomplir la démarche nécessaire.

- le double DEUG Sciences Economiques - MASS, si tu es très doué en Mathématiques.

La première année de Sciences Economiques est organisée en deux blocs :

- le bloc fondamental A1

Pour passer en deuxième année, tu dois obligatoirement avoir la moyenne générale pour ce bloc, en comptant les coefficients appliqués aux différentes matières. Les notes peuvent donc se compenser entre elles.

Ne rate pas des travaux dirigés, ils sont obligatoires, surtout pour les boursiers. Les "TD" font l'objet d'un contrôle continu régulier (1 ou 2 devoirs à rendre ou parfois des interrogatoires).

- le bloc complémentaire B1

Tu dois choisir cinq matières (Unités d'Enseignement abrégées U.E.) parmi une liste. L'inscription définitive pour ces matières se fait en novembre.

Pour les matières qui commencent au premier semestre, tu as donc le temps d'assister aux cours pour voir si elles te plaisent. Le choix se fait aussi beaucoup en fonction de ton emploi du temps et des plages horaires que tu as de libre.

Mais souvent, les cours se chevauchent avec les TD du bloc A1, du fait du manque de salles et de profs (pénurie oblige!), il faudra alors, si tu tiens à cette matière, récupérer les cours auprès d'autres étudiant(e)s. Dans ce bloc, les notes se compensent aussi.

Cependant, tu pourras tout de même passer en 2^e année, même si tu n'as pas la moyenne. Mais tu devras repasser en seconde année, les matières

de 1^{ère} année auxquelles tu n'aurais pas eu 10/20 et tes cours de seconde année! Donc mieux vaut avoir tout en 1^{ère} année!

Pour les deux blocs, il est éliminatoire d'avoir 0 à un matière ou d'être défaillant (ne pas s'être présenté à l'examen). Si tu seches, écris au moins quelques lignes, tu pourras glaner 2 ou 4/20 et avoir malgré tout un bloc!

Les "partiels" - Ce sont les examens que l'on passe en février. Ils portent sur les matières suivies au premier semestre. Normalement, les cours sont suspendus une semaine pour permettre les révisions, mais, en fait, il y a toujours des cours qui sont rattrapés durant cette semaine (à cause de l'absence d'un enseignant ou d'un retard dans le programme). Donc il vaut mieux ne pas compter sur ces journées pour réviser!

Etudiant(e)s salarié(e)s, vous pouvez vous inscrire en "examen final". Vous n'avez pas à suivre de travaux dirigés; vous pouvez composer votre choix jusqu'à Noël (après il sera trop tard même si vous avez de mauvais résultats à la session de février).

Surtout, ne vous inquiétez pas, il n'est pas si difficile d'avoir son DEUG ... avec un travail minimum et à condition de ne pas s'y prendre une semaine avant les examens!

En Sciences Eco, il y a presque autant de mathématiques et de statistiques que d'économie. Ça surprend au début; mais en suivant les TD, on s'en sort bien. Certes, ce serait plus facile si on était 20 en TD plutôt que 40.

Si les salles de TD sont bondées, si tu n'as pas pu t'inscrire où tu voulais, s'il y a des problèmes avec les profs, les examens, les sujets d'examen,..., il est toujours possible de faire quelque chose. C'est le rôle d'un syndicat étudiant, ensemble on peut gagner.

Il y a beaucoup à faire pour défendre notre droit à des études de qualités. Si tu rencontres des difficultés, n'hésite pas à nous contacter (au local de l'AGEN-UNEF en F. 307, ou à une table). Mieux encore : rejoins-nous!

Carine BARBIER
adhérente
Association d'Economie

L'UFR DE SCIENCES JURIDIQUES

Secrétariat : bâtiment F, entre-sol

Responsable : Mr DEMALDENT

Bibliothèque : bâtiment F, 1^e étage (F.111)

Elus de l'AGEN-UNEF : Seed TCHEISSIEI

Bonjour, tu as choisi l'UFR de sciences juridiques, administratives et politiques de Paris X-Nanterre. Je te souhaite de réussir tes études et d'être dans quelques années un (une) étudiant(e) de 3^e cycle.

Mais pour cela, il faut que tu t'inscrives, voici sommairement les 4 possibilités qui s'offrent à toi :

- un DEUG de Droit Classique;
- un DEUG de Droit/Langue (Anglais, Allemand, Espagnol, Italien, Russe);
- un double DEUG Droit/Economie, Droit/Philosophie, Droit/Lettres;
- et enfin, pour les non-bacheliers, une capacité en droit.

Cette année les inscriptions se déroulent en une seule fois au mois de juillet : tu t'inscris administrativement à Paris X-Nanterre et en même temps tu t'inscris pédagogiquement c'est-à-dire tu choisis tes matières obligatoires et optionnelles.

Il faut voir la réalité quotidienne. Tu vas être confronté(e) à la sélection, tu la vivras de différentes manières :

- par le système admissibilité / admission qui t'obligera à acquérir ton bloc fondamental de 1^{ère} année (Droit Civil, Droit Constitutionnel) avant d'accéder aux matières du bloc complémentaire. L'"Admissibilité" c'est l'acquisition de ces deux matières. Tu pourras même passer en 2^{ème} année sans avoir obtenu ton bloc complémentaire. Mais il s'agit là d'un cadeau empoisonné car beaucoup d'étudiant(e)s se retrouvent en 2^{ème} année avec des matières complémentaires de 1^{ère} année à rattrapper.

Ensuite, la règle d'admissibilité / admission t'astreint en 2^{ème} année à acquérir ton bloc fondamental (Droit Civil, Droit Administratif, Histoire du droit) avant de passer les autres matières complémentaires. Mais le passage en licence (3^{ème} année) est conditionné par l'obtention du DEUG complet (1^{ère} et 2^{ème} année). Les matières de chaque bloc se compensent entre elles.

Le système d'admissibilité / admission a été envisagé pour la 3^{ème} année, mais pour des raisons matérielles, il a été reporté. En tout cas, l'élu de l'AGEN-UNEF avec le soutien des étudiants se battra contre cette nouvelle avancée de l'élitisme.

- L'UFR de droit a été créée pour 3 500 étudiants; elle en comptera presque le double à cette rentrée 91-92. Ce qui implique : manque de locaux, des amphithéâtres trop petits, une bibliothèque trop exigüe et insuffisamment approvisionnée en ouvrages récents, certains jours des cours jusqu'à 22 heures et même le samedi après-midi!

De fait, le budget de l'UFR de droit (ce qui lui permet de fonctionner) est faible par rapport au besoin croissant nécessité par une augmentation du nombre des étudiants.

- des problèmes se posent aussi au niveau des compétences des chargés de TD. Certains sortent du DEA (5ème année) et n'ont pas de formation pédagogique (permettant de faire les tâches d'enseignements primordiales à l'acquisition des bases juridiques).

- la bibliothèque universitaire connaît de gros problèmes. En voici quelques-uns : la partie de la BU réservée aux juristes est très souvent comble de 11h à 18h, toute la semaine; ceci pose des difficultés pour étudier, ainsi que pour trouver les documents nécessaires à tes études. Il faut ajouter à cela qu'il arrive couramment qu'un ouvrage n'existe qu'en 3 ou 4 exemplaires ... pour 600 étudiant(e)s!

Cette sélectivité aboutit à des abandons, à des échecs aux examens. L'AGEN-UNEF, et plus particulièrement l'association de droit, est là pour lutter contre cette situation. De fait, chaque année, nombre d'étudiant(e)s (des capacitaires au 3ème cycle) viennent à l'AGEN-UNEF pour essayer de résoudre les problèmes qu'ils rencontrent à l'Université.

Le syndicalisme, c'est l'affaire de tous. Il y a beaucoup à faire pour défendre notre droit à des études de qualité. Si tu rencontres des difficultés, n'hésite pas à nous contacter (au local de l'AGEN-UNEF en F. 307, ou à une table). Mieux encore: rejoins-nous!

Seed TCHEISSIEL,
Elu de l'AGEN-UNEF,
UFR de droit.

*La Maison
des Droits de l'Homme*

**LE CARREFOUR ET LE RELAIS
DES ORGANISATIONS HUMANITAIRES**

RECHERCHE - INFORMATION - DOCUMENTATION - ACTION

LA MAISON DES DROITS DE L'HOMME - UNIVERSITÉ PARIS X NANTERRE
Bat F - 200, avenue de la République - 92001 NANTERRE Cedex - Tél. 40 97 76 58

L'UFR DE S.H.C.

SCIENCES HUMAINES ET COMMUNICATION

Secrétariat : bâtiment C, 4^e étage

Responsable : Mr PETOT

Bibliothèque : bâtiment C, 4^e étage (C.406)

Elues de l'AGEN-UNEF : Marylène BOUVET, Christelle KILANI

L'UFR de S.H.C. (Sciences Humaines et Communication) ne fait pas exception à la règle habituelle concernant le manque de locaux et d'enseignants.

Au début de l'année, tu verras dans tes amphis 900 à 1000 étudiant(e)s; ce chiffre peu à peu diminuera : on entend parfois certains enseignants répondre aux étudiant(e)s affolé(e)s par de telles conditions de travail qu'avec "la sélection naturelle" les problèmes disparaîtront au fil de l'année. Le manque de chargés de T.D. est lui aussi frappant. Il amène à avoir des cours qui se chevauchent ... quand les cours sont assurés, bien sûr! Ainsi, prendre ses cours sur ses genoux ou suivre deux cours en même temps pousse beaucoup d'étudiant(e)s à déclarer forfait. Mais quand 70 étudiant(e)s accompagné(e)s par les militants de l'AGEN-UNEF et ses élus d'UFR se mobilisent pour dédoubler un T.D., c'est éviter qu'une vingtaine d'entre eux arrête leurs études.

Tous ces problèmes ont une cause unique : le manque de moyens financiers. Un exemple : tu es inscrit en "contrôle continu", il ne faut pas pour autant t'attendre à avoir systématiquement plusieurs notes. Dans certaines matières, tu auras en tout et pour tout une note en T.D. et une en amphitheâtre, voire une seule note. Ce manque de notes s'explique par le fait que les enseignants ne sont pas payés pour la correction des copies.

C'est pour cela que se battre pour avoir plus de moyens, c'est aussi exiger que les moyens de contrôle soient plus justes.

Pour finir cette présentation, il faut bien sûr parler du Conseil d'UFR. Les étudiant(e)s, les enseignants et le personnel administratif y sont représentés. Il a pour but de prendre les décisions en matière de pédagogie, de budget et d'administration; il se réunit à peu près tous les mois. Dans ce conseil, une voix étudiante compte autant qu'une voix enseignante d'où, pour nous, étudiant(e)s, son importance. L'AGEN-UNEF y est représentée. C'est donc un moyen supplémentaire de faire entendre la voix des étudiant(e)s.

Le DEUG est particulièrement difficile à avoir. Outre la sélection dite "naturelle", un écrémage est opéré, surtout en psycho-physio (à tel point que certain(e)s étudiant(e)s pourtant passionné(e)s par la psycho s'orientent vers une autre filière de peur de ne pas pouvoir s'en sortir). Cependant, pour ne pas noircir le tableau, il faut préciser que, dans l'ensemble, les enseignants sont plutôt sympas et compréhensifs.

La pluridisciplinarité est souvent décriée mais par la suite, on s'aperçoit de son utilité (par exemple, la linguistique en deuxième année de DEUG).

L'association AGEN-UNEF des étudiant(e)s de psycho est composée d'étudiant(e)s de diverses sensibilités pour défendre leurs conditions d'étude, leurs formations et participer à la vie de leur U.F.R. Il s'agit d'un cadre de réflexion, de débat et d'action qui permet d'intervenir sur les problèmes de l'U.F.R. et de l'Université en général, de partager des expériences entre étudiant(e)s de différents cycles.

L'association est le lieu privilégié du rassemblement et de la solidarité entre étudiant(e)s. Le syndicalisme, c'est l'affaire de tous. Il y a beaucoup à faire pour défendre notre droit à des études de qualités. Si tu rencontres des difficultés, n'hésite pas à nous contacter (au local de l'AGEN-UNEF en F. 307, ou à une table). Mieux encore : rejoins-nous!

Marylène BOUVET
Chrystelle KILANI
Elues de l'AGEN-UNEF,
UFR de S.H.C.

FaLAP

GROUPE DE RECHERCHE ET DE FORMATION EN PSYCHOSOMATIQUE

- Formation à la sophrologie (diplôme de la Société Française de Sophrologie)
- Formation pratique à la psychosomatique et aux techniques d'imagerie mentale

Accompagnement de la naissance
Préparation aux grandes opérations
Relation d'aide à la personne âgée

Formations destinées aux professionnels de la relation d'aide et du secteur social

École Libre d'Anthropologie de Paris - 83 rue Lamarck BP64 - 75861 PARIS CEDEX 18 - (01) 42 55 00 27

LA PRESENTATION DES U.F.R. (UNITES DE FORMATION ET DE RECHERCHES)

L'UFR DE S.S.A.

SCIENCES SOCIALES ET ADMINISTRATIVES : A.E.S., Ethnologie, Géographie et Aménagement, Histoire, SociologieSecrétariat : bâtiment D, 2^e étage

Responsable : Mr HERRENSCHMIDT

Bibliothèque : A.E.S. : bâtiment E (E. 108);

Géographie et Aménagement : bâtiment D (D. 410);

Histoire : bâtiment E (E1);

Sociologie : bâtiment C (C.302)

Elus de l'AGEN-UNEF : Fabrice COUTELLIER, Laurent ORTALDA.

Bonjour, tu vas ou viens de t'inscrire en première année de S.S.A. (Sciences Sociales et Administration) qui regroupe les départements d'A.E.S., Ethnologie, Géographie et Aménagement, Histoire, Sociologie. Je t'en félicite, et vais essayer de t'expliquer comment fonctionne notre UFR et les problèmes que nous pouvons y rencontrer.

En SSA, les cours sont les mêmes au premier semestre quelque soit la filière. La spécialisation se fait au fur et à mesure des mois et des années. Ton emploi du temps comporte des Cours Magistraux ("CM" en Amphi) qui te donnent les grandes lignes du sujet et des Travaux Dirigés ("TD") où tu dois approfondir les connaissances acquises en CM notamment par la présentation d'exposés qui compteront pour ton passage en deuxième année.

Premier problème : certains TD sont dits "surchargés" (entre 30 et 50 étudiant(e)s), il devient difficile voire impossible que chacun de nous présente un exposé; pourtant, ce dernier compte pour 50% de la note finale. Ceci revient à remettre en cause le système de contrôle continu.

Quant aux CM, leur principal défaut est de "tuer" tout échange étudiant(e)/enseignant. Le grand maître dispense ses connaissances à sa multitude (de 250 à 800 selon les amphis) de fidèles extasiés (parfois), endormis (quelquefois) ou absents(souvent) mais sans véritable communication.

A noter que cette année (voilà quatre ans que nous le réclamions!), le CM de statistiques est supprimé. Heureux veinards, vous ne connaîtrez jamais les plaisirs intenses que peut procurer un cours de stat' quand l'enseignant écrit ses formules au rétroprojecteur alors que vous êtes au 10ème rang d'un amphi de 800 places. La paire de jumelles était vivement conseillée.

Mais revenons au vif du sujet. Vous l'avez certainement compris notre UFR fonctionne sur la base de la pluridisciplinarité, ce qui signifie, pour les illétrés (il peut y en avoir même en SSA) que l'on nous enseigne plusieurs disciplines. Ceci comporte non seulement de nombreux avantages dont entre autre l'acquisition de bases dans ces matières mais aussi des inconvénients (nous n'approfondissons pas assez et ne pouvons pas choisir entre différentes matières).

Comment passer en deuxième année? Il faut avoir la moyenne générale entre toutes les UE suivant leurs coefficients bien sûr. Attention : il est possible en compensant avec les notes d'autres matières de passer en deuxième année sans avoir la moyenne en "spécialité second semestre" mais, ici, pour passer en licence, il faut re-

passer cette spécialité (et l'obtenir) en 2eme année. Sachant le travail que nécessite la 2eme année, il est donc vivement conseillé de réussir la "spé" dès la première année.

De plus, à l'issue du 1er ou du 2eme semestre, la possibilité t'est offerte de changer de filière. Attention, ce changement est, bien entendu, soumis à des contraintes (de notes, essentiellement). Si tu décidais d'opter pour cette solution, n'hésite pas à contacter les élus de SSA de l'AGEN-UNEF; nous siégeons dans la commission de réorientation et pourrions appuyer ton dossier.

Voyons maintenant comment se déroulent les examens. Outre le contrôle continu en TD, nous passons des partiels en amphis à la fin de chaque semestre. Si beaucoup de choses se sont améliorées, depuis maintenant deux ans dans l'organisation de ces examens (copies anonymes,...) notamment grâce à l'action de l'AGEN-UNEF dans ce domaine, tout n'est pas parfait. Trop souvent, le partiel n'est qu'une série de petites questions de cours où l'on rabbache une leçon bien apprise - est-ce là notre conception des études supérieures? - et quand on daigne nous demander une dissertaton rédigée et réfléchie, c'est le temps qui nous manque (3h seulement en histoire, 2h en économie, ...).

Il arrive même parfois que des questions "hors sujet" soient posées. Dans ce cas, c'est à nous, syndiqués, non-syndiqués de réagir pour faire valoir nos droits.

Comme tu peux le constater, tout n'est pas rose à l'Université. Le manque de moyens financiers, à l'origine de la grande majorité de nos problèmes, se fait criant. Mais je ne veux pas non plus t'effrayer outre mesure. Notre UFR dispense des cours de qualité, certains enseignants (mais pas tous malheureusement) sont excellents. Quand aux problèmes que nous pouvons rencontrer, à nous de nous rassembler et d'y faire face le plus efficacement possible.

Il y a beaucoup à faire pour défendre notre droit à des études de qualités. Si tu rencontres des difficultés, n'hésite pas à nous contacter (au local de l'AGEN-UNEF en F. 307, ou à une table). Mieux encore : rejoins-nous!

Fabrice COUTELLIER
Laurent ORTALDA
Elus de l'AGEN-UNEF

LA COOPAGEN

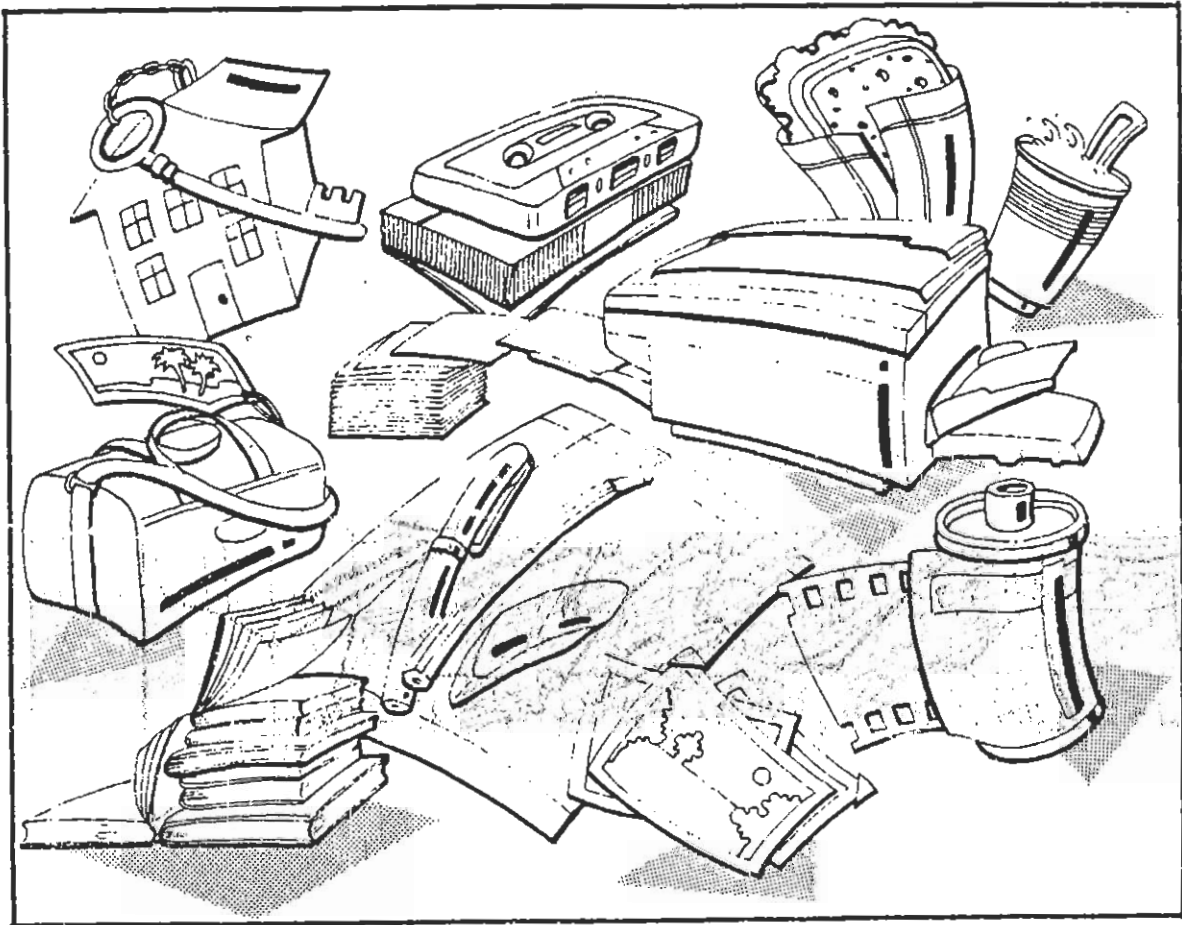
Bonjour! La COOPAGEN, qui se trouve en F 307, te souhaite une bonne année universitaire. La COOPAGEN est à ton service.

Tu pourras y trouver divers services :

- un secteur spécialisé autour de la photocopie, des polys de cours, des annales d'examens,...
- un choix d'"ustensiles", bases de tes études : stylos, papeterie,...
- une gamme de confiserie pour te permettre de passer une bonne journée à la fac (après l'effort, le réconfort) : Mars, Raider, M et M's,...
- diverses boissons rafraichissantes pour les inter-cours : café, thé, infusions, sirops à l'eau divers et variés,...
- du matériel aussi divers que des K7, des agrafeuses,...

De plus, la COOPAGEN est tenue par des adhérents susceptibles de répondre à chacune des questions que tu te poses dans ta vie universitaire.

Pour en savoir plus, passe en F 307.



PAGE PRATIQUE

RESTO-U et CAFETERIAS

- **Le resto-u**

Le resto-U est ouvert du lundi au vendredi de 11h30 à 13h45 et 18h30 à 19h50 et le samedi de 11h30 à 13h30 et 18h30 à 19h30.

La vente des tickets est assurée sur place, tous les jours de 11h à 13h45 et uniquement le lundi soir de 18h30 à 19h30. Les chèques et les cartes de crédit ne sont pas acceptés et nous sommes obligés de les acheter par carnet de 10 (10 tickets = 105 francs).

- **Les caféterias**

Elles fonctionnent du lundi au samedi,
aux bâtiments B de 8h à 19h30,
 F de 8h à 18h30 ,
 G de 8h à 18h30,

au resto-u de 11h15 à 16h,

à la bibliothèque de 10h à 18h. Là encore, chèques et cartes de crédit ne sont pas acceptés.

LE SPORT A LA FAC

Situé au coeur du campus, le Centre Sportif dispose de grandes installations extérieures : cours de tennis, terrain de basket, de foot, piste d'athlétisme et d'installations intérieures : piscine olympique de 50 m, salles de danse, d'escrime, de judo, de musculation,...

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Centre sportif au 40-97-76-71.

LES LOISIRS

- **Cinéma**

Cinéma des Lumières

49 rue Maurice Thorez Tél : 47-29-93-93

Pl : 37f et 33f ; Tr : 27f et 25f.

4 salles de 60, 120, 180 et 260 places.

Programme hebdomadaire, avant-premières, programmes en exclusivité, sorties nationales, cycles, etc.

Parking de 400 places, possibilité de restauration à proximité (cf. plus loin).

- **Théâtre**

Théâtre des Amandiers

7 avenue Pablo Picasso Tél : 47-21-18-81 (location)

Pl : 120f ; Tr : 90f.

- **Galerie d'art**

Galerie des Lumières

49 rue Maurice Thorez

- **Librairies**

- Sur le campus

- Librairie Cujas (spécialisée en droit et économie, vend d'autres manuels sur commande uniquement)

- Faculté de Droit et de Sciences Economiques (Bât. G)

- 92 000 Nanterre Tél : 47-21-73-43

- Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 17h30.

- Librairie de Paris X-Nanterre (spécialisée en lettres, philo, langues, histoire, géographie,...)

- Bâtiment C

- 92 000 Nanterre Tél : 40-97-75-40

- Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30 (d'octobre à avril) et de 8h30 à 18h (en mai et juin).

- A proximité

- Librairie Chlorofeuilles (photocopies et livres publiés aux Editions Erasme)

- 33 - 39 Bd des Provinces Françaises

- 92 000 Nanterre tél : 47-25-26-81

- Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 19h

- le samedi de 9h à 13h

- **Restaurants**

- "Repas rapides et économiques"

- Central Burger

- 44 rue Maurice Thorez Tél : 47-21-15-89

- Fast Déj'

- 8 rue Philippe Triare Tél : 47-21-38-00

- "Spécialités étrangères"

- Pepone Brasserie Italienne

- 53 rue Maurice Thorez Tél : 47-21-47-47

- Restaurant chinois Zhou

- 59 rue Maurice Thorez Tél : 47-24-26-20

- "Cuisine bien de chez nous"

- Le coin tranquille

- 10 rue du docteur Foucault Tél : 47-21-11-80

- Le Relai des gentianes

- 82 bis rue Maurice Thorez tél : 47-21-10-37

ADRESSES UTILES

AGEN-UNEF

Local F 307
200 avenue de l'Université
92001 NANTERRE Cedex
40.97.76.72.

ARCUN-FRUF (ASSOCIATION DES RESIDENTS DE LE CITE UNIVERSITAIRE DE NANTERRE AFFILIEE A LA FEDERATION DES RESIDENCES UNIVERSITAIRES DE FRANCE)

rez-de-chaussée du bâtiment G-H.

BIBLIOTHEQUE DE DOCUMENTATION INTERNATIONALE CONTEMPORAINE (B.D.I.C.)

Centre universitaire de Nanterre
47.21.40.22.
Ouvverte le lundi de 12h30 à 18h
les autres jours de 10h à 18h (samedi compris)

Musée d'histoire de la BDIC
Hôtel National des Invalides
75007 PARIS
45.55.92.30.
Ouvvert du mardi à vendredi de 10h à 17 h.

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE (ou encore BU ou encore Grande BU)

2 Allée de l'Université
92001 NANTERRE Cedex
40.97.72.01.
Ouvverte le lundi de 13h à 19h
du mardi au vendredi de 10h à 19h
le samedi de 9h à 12h.
Horaires du service de prêt:
le lundi de 13h à 19h
le mardi et le vendredi de 10h à 17h
le mercredi et le jeudi de 10h à 19h
le samedi de 9h à 12h.

CAFETERIAS

ouvertes du lundi au samedi
aux bâtiments B de 8h à 19h30;
F de 8h à 18h30;
G de 8h à 18h30;
au resto-u de 11h15 à 16h;
à la bibliothèque de 10h à 18h.

CENTRE D'EDUCATION PERMANENTE (CEP)

Bâtiment G, Rez-de-chaussée, R.33
40.97.78.66.

CENTRE INFORMATION DOCUMENTATION JEUNESSE (CIDJ)

101 Quai Branly
75015 PARIS
45.67.35.85.
et au C.R.O.U.S. de Versailles.

CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (CIO)

Galerie JB Dumas
1 rue Victor Cousin
75005 PARIS

CENTRE SPORTIF

installations extérieures : cours de tennis, terrain de basket, de foot, piste d'athlétisme
installations intérieures : piscine olympique de 50 m, salles de danse, d'escrime, de judo, de musculation, ...
Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au Centre sportif au 40-97-76-71.

CIOUX

Bâtiment C, C.20.
Tél : 40-97-75-42

CITE-U

8 Allée de l'Université
92001 NANTERRE Cedex.
47.21.48.50.
Service des entrées - bâtiment B de 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf samedi et dimanche.
Foyer : bâtiment A-B
Salle de spectacle : bâtiment E-F
Ping-Pong : bâtiment A-B
Labo-photo : bâtiment G-H
Assistants sociales : bâtiment A-B.

COMMISARIAT de NANTERRE 177 avenue Juliot Curie
Tél : 47-29-89-89

C.R.O.U.S.

9-11 rue Armagis
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
39.73.42.80.

FICHER NATIONAL DES THESES

Bâtiment F., F 129.
40.97.77.13 à 77.18.

INFIRMERIE

Bâtiment E (E05) ouverte de 8h30 à 20h, soins, conseils, injections.
Consultation de médecine générale les lundi, mercredi et vendredi de 12h30 à 14h sur rendez-vous,
Consultation de médecine sportive et traumatologie sur rendez-vous,
Médecine préventive, sur convocations.

MAISON DES ACTIVITES CULTURELLES (M.A.C.)

Face au Centre Sportif
Tél : 47-21-48-50 poste 391
Ouverte de 10h à 18h du lundi au vendredi

MEDIADIX

4 Allée de l'Université
92001 NANTERRE Cedex
47.25.33.90 (le matin)

MNEF

84 rue Charles Michels
93524 SAINT-DENIS Cedex
sur Nanterre : bâtiment B, rez-de-chaussée
Tél : 40-97-74-64

RECTORAT DE VERSAILLES

2 esplanade Grand-Siècle
78001 VERSAILLES
Tél : 30-83-44-44

RESTO - U

Ouvert de 11h30 à 13h45 et 18h30 à 19h50.
le samedi de 11h30 à 13h30 et 18h30 à 19h30.
Vente de tickets assurée sur place, tous les jours de 11h à 13h45 et uniquement le lundi soir de 18h30 à 19h30. Les chèques et les cartes de crédit ne sont pas acceptées et nous sommes obligés de les acheter par carnet de 10.

SERVICE EMPLOIS TEMPORAIRES ETUDIANTS

Service Culturel de la Résidence Universitaire
47.21.48.50. poste 224.

SERVICE SOCIAL

Madame TRANNOY reçoit à l'Université
le mardi matin de 9h15 à 12h au bureau E.05 (à l'infirmerie) - 47.25.92.34
le mardi après-midi de 14h à 16h30 à la résidence (bâtiment B) - 47.21.48.50 .

SMEREP

6 bis rue Bezout
75675 PARIS Cedex 14.

**S.N.E.S. de l'ACADEMIE DE
VERSAILLES**

Tél : 46-22-60-16

BESOIN DE NOUS DEFENDRE...

Je décide de me battre pour de
meilleures conditions d'études.
J'adhère à l'AGEN-UNEF.

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____

(à retourner en F 307)

... BESOIN DE NOUS UNIR.

GLOSSAIRE

AGEN-UNEF : Association Générale des Etudiants de Nanterre - Union Nationale des Etudiants de France

C.A. : Conseil d'Administration

Elus de l'AGEN-UNEF : Laurent ORTALDA (S.S.A.) et Marc ROSSETTI (Lettres)

C.E.V.U. : Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire

Elus de l'AGEN-UNEF : Isabelle BUCHER(S.S.A.) et Manuel TOME (Droit)

CROUS : Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Sociales

Elus de l'UNEF au CROUS de Versailles : Lubin CHANTERELLE

Isabelle BUCHER (Etudiante à P X-Nanterre)

C.S. : Conseil Scientifique

Elu de l'AGEN-UNEF : Laurent SADOCK (S.S.A.)

DEA : Diplôme d'Etudes Approfondies

DESS : Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées

DEUG : Diplôme d'Etudes Universitaires Généralisées

INSCRIPTION ADMINISTRATIVES - INSCRIPTION PEDAGOGIQUES :

INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES : inscription à l'Université et paiement des droits d'inscription avec en contrepartie: TA carte d'étudiant,

INSCRIPTIONS PEDAGOGIQUES : choix des Unités d'Enseignement (cf ci-dessous) c'est-à-dire inscription aux cours et aux travaux dirigés dans l'UFR qui assure la préparation du diplôme.

UNITES D'ENSEIGNEMENT (OU UE) : matières enseignées.

U.F.R. (UNITE DE FORMATION ET DE RECHERCHE) DE

ANGLO-AMERICAIN

Secrétariat : bâtiment E, 3^e étage

Responsable : Mr LEVY

Bibliothèque : bâtiment D, rez-de-chaussée (D2)

Flu de l'AGEN-UNEF : Alain BONNET

Cf présent guide page 13

GEROSLAPHA (Langues Germaniques, Romanes, Slaves et Appliquées)

Secrétariat : bâtiment F, 3^e étage

Responsable : Mr SAVI

Bibliothèque : bâtiment F, 3^e étage (F 352)

bâtiment D, rez-de-chaussée (D2)

Flus de l'AGEN-UNEF : Petronille GODIN et Kai-Ly SHYU

Cf présent guide page 14

HISTOIRE DE L'ART

Secrétariat : bâtiment D, 1^e étage.

Responsable : Mr SAVI

Bibliothèque : bâtiment E, rez-de-chaussée (E1).

Elus de l'AGEN-UNEF : Petronille GODIN et Kai-Ly SHYU

Cf présent guide page 14

LETTRES, LANGAGE ET PHILOSOPHIE

Secrétariat : bâtiment A,

L.M., Sciences du Langage et F.L.E. : 2^e étageL.C., Philosophie, Communication : 3^e étage

Responsable : Mr SUARD

Bibliothèques : L.M. : bâtiment A (A305),

L.C. : bâtiment A (A407)

Elus de l'AGEN-UNEF : Geraldine KORNBLUM, Mohamed EL ASSAL

Cf présent guide page 17

SCIENCES ECONOMIQUES

Secrétariat : bâtiment G,

Responsable : Mr ZADJEWEBER

Bibliothèque : bâtiment G, 1^e étage (G.113)

Elu de l'AGEN-UNEF : Laurent PIERRON

Cf présent guide page 19

SCIENCES JURIDIQUES

Secrétariat : bâtiment F, entre-sol

Responsable : Mr DEMALDENT

Bibliothèque : bâtiment F, 1^e étage (F.111)

Elu de l'AGEN-UNEF : Seed TCHEISSIEI

Cf présent guide page 21

S.H.C. (Sciences Humaines et Communication)Secrétariat : bâtiment C, 4^e étage

Responsable : Mr PETOT

Bibliothèque : bâtiment C, 4^e étage (C.406)

Elus de l'AGEN-UNEF : Marylène BOUVET, Christelle KILANI

Cf présent guide page 23

S.S.A. (Sciences Sociales et Administratives : A.E.S., Ethnologie, Géographie et Aménagement, Histoire, Sociologie)Secrétariat : bâtiment D, (2^e étage)

Responsable : Mr HERRENSCHMIDT

Bibliothèque : A.E.S. : bâtiment E (E. 108);

Géographie et Aménagement : bâtiment D (D. 410);

Histoire : bâtiment E (E1);

Sociologie : bâtiment C (C.307)

Elus de l'AGEN-UNEF : Fabrice COUTELLIER, Laurent ORTALDA

Cf présent guide page 25

Personnel ATOS : Personnel Administratif, Technique, Ouvriers et de Service